



UNION DEPARTEMENTALE DES  
SYNDICATS CGT D'INDRE ET LOIRE  
18, rue de l'Oiselet  
37550 SAINT-AVERTIN

Téléphone : 02 47 38 53 81  
ud37@cgt.fr  
www.ud37.cgt.fr

N° 268 - 1er juillet 2016

Edité par l'Union Départementale des  
Syndicats CGT d'Indre-et-Loire  
18, rue de l'Oiselet - 37550 SAINT-AVERTIN  
Directeur de publication : Stéphane DEPLOBIN  
PRIX : 1,52€ - ISSN 0296-3159

#### Sommaire :

- Page 1  
*Edito*
- Pages 2  
*Un printemps de luttes*
- Page 3  
*Action chez les Cheminots*
- Page 4  
*Grève à l'Ehpad de Semblançay/La Membrolle*
- Page 5  
*Laboratoire de Touraine : défendre le service public*
- Page 6  
*La caravane CGT TPE de passage à Tours*
- Page 7  
*-Résultats de la votation citoyenne  
-Résultats des élections professionnelles chez EFFICO  
-Caravane des saisonniers à Amboise*
- Page 8  
*-Juges et policiers, gardiens de « l'ordre sociale » ... que nous combattons !  
-Juin : les salariés en retraite sur le pont*
- Page 9  
*22 septembre : journée d'étude sur la précarité énergétique*
- Page 10  
*Pour garder notre histoire, préservons nos archives*
- Page 11  
*Il y a 80 ans, Juin 1936*
- Page 12  
*-Non, ce n'est pas mieux ailleurs !  
-A écouter*
- Page 13  
*-A lire  
-A voir*
- Page 14  
*-Suivez l'UD CGT sur les réseaux sociaux  
-Infos site de l'UD  
-NVO*



# LE BULLETIN DU MILITANT INDRE & LOIRE

Editorial

STÉPHANE DEPLOBIN

## A force de dériver, ils vont finir par s'échouer !

Un nouveau pas a été franchi par le gouvernement au lendemain de la manifestation du 14 juin. En mélangeant tout, manifestants, casseurs, meurtre des 2 policiers, Euro, Etat d'urgence, fatigue des forces de l'ordre, on met tout ça dans une boîte, on secoue, et il en ressort une sacrée ratatouille avec à la clé une menace d'interdiction de manifester.

La ficelle est un peu grosse, d'ailleurs l'opinion publique reste majoritairement en faveur du retrait de la « loi travail ».

C'est grâce au travail développé par les militantes et les militants de la CGT, que depuis près de 4 mois la mobilisation ne faiblit pas. On peut d'ailleurs les remercier.

Cependant, face à un gouvernement, sourd, aveugle, borné, reprenant les pires stratégies comme l'était celle de Thatcher, il continue à maintenir la pression.

D'abord, réussir la journée d'action du 5 juillet, date à laquelle nous remettons les dernières votations citoyennes au préfet d'Indre-et-Loire.

Ensuite, continuer à maintenir les salariés dans la mobilisation tout l'été en échangeant tous ensemble pour préparer une grande rentrée sociale.

S'il compte que nous baissions les bras avec l'arrivée des congés d'été, il se trompe.

Restez vigilants donc aux propositions qui vous seront faites. Rares sont les militants et militantes en vacances pendant deux mois.

On lâche RIEN !

**5 Juillet : Manifestation à Tours à 14h30, place Anatole France**

**6 Juillet : Caravane CGT travailleurs saisonniers à Amboise**

**5 Août : CE UD élargie aux secrétaires de syndicats et d'Unions Locales**

**8 Septembre : Assemblée Générale de rentrée de l'UD**

## Un printemps de luttes (suite)

C'est peu de dire que nous avons connu un printemps de luttes comme on n'en avait pas vu depuis des années. Dans tout le pays, et singulièrement en Touraine, où nous avons souvent compté parmi les plus importantes manifestations en régions.

Après le pic atteint le 31 mars, nous sommes redescendus un peu moins nombreux dans la rue les semaines suivantes, le 28 Avril, puis bien sûr le 1<sup>er</sup> mai, et ensuite chaque semaine des manifestants de plus en plus nombreux à partir du 17, du 19 et surtout le 26 Mai. Le 9 Juin, c'est la manif des retraités qui occupait les rues, avec la participation de nombreux actifs aussi.

Et nous n'avons évidemment pas manqué le rendez-vous national du 14 Juin en montant 10 cars bien pleins à la manifestation parisienne, tandis que 2400 étaient quand même dans les rues de Tours. Et deux rendez-vous sont d'ores et déjà pris au moment où nous écrivons, les 23 et 28 Juin.

Chacun a pu remarquer l'importance grandissante des cortèges animés par la CGT, alors que les jeunes, lycéens et étudiants, étaient relativement moins nombreux qu'au début du mouvement, de même que les cortèges des autres syndicats opposés à la loi travail.

Toutes ces manifestations ont ainsi continué à montrer pendant des semaines la force et la détermination du monde du travail, et en face l'obstination de ces gouvernants qui ont montré sans fard qu'ils se situent entièrement dans le camp du patronat, en dépit de leurs étiquettes, de leurs discours et de leurs promesses électorales.

Mais nous leur avons posé un problème, par le nombre de manifestants, le nombre de grévistes bien plus nombreux que ceux qui manifestent, car tous ne se sont pas encore décidés à descendre dans les rues.

C'est cela aussi que reflète la sympathie majoritaire autour de nous, même de ceux qui ne sont pas entrés dans la lutte, ou alors seulement par intermittence. Que ce soit parmi nos collègues de travail, ou ceux des chantiers longés par les manifs qui posaient les outils à

notre passage, nos proches, nos voisins, nous avons entendu cette fois bien plus souvent des encouragements que les habituelles insultes contre ces faibles de grévistes... Et même les sondages officiels, témoignant d'une opposition majoritaire à cette loi scélérate, n'ont cessé de confirmer ce soutien.

Patrons, ministres et nombre de journalistes à leur botte ont pourtant tout tenté pour discréditer la CGT, la traitant de « voyou » et même de « terroriste » !

En fait, c'est un honneur d'être insultés par ces gens-là. Eux-mêmes sont à genoux devant la dictature du capital et du fric, prêts à répandre tous les mensonges de la propagande patronale sur les « nécessaires sacrifices »... à demander aux pauvres et aux travailleurs bien sûr, alors que les profits s'accumulent et que les riches bourgeois n'ont jamais été si riches, accroissant leurs fortunes chaque année.

Et quelle qu'en soit l'issue à court terme, tous ceux qui ont participé à ce mouvement ne peuvent qu'en être fiers. Fiers d'avoir montré que le monde du travail a relevé la tête, a commencé à reprendre confiance dans sa force. Cette force qui est la seule à créer des richesses, et sans laquelle les patrons ne sont rien et leurs larbins politiques ou médiatiques encore moins.



## Action chez les Cheminots

En juin 2014, les cheminots s'engageaient dans une action reproductible pour une autre réforme ferroviaire.

Cette grève, qualifiée « d'inacceptable » et « d'incompréhensible » par le gouvernement, la direction de la SNCF et deux Organisations Syndicales, portait l'exigence de réunifier le système ferroviaire au sein d'une entreprise publique unique et intégrée : la SNCF.

Elle mettait en avant également la nécessité, entre autres, de revoir le financement du système, en y incluant les problématiques liées à la dette contractée par l'État depuis des décennies. À l'ouverture à la concurrence régissant le projet de réforme, la CGT opposait alors un projet alternatif : « La voie du service public SNCF ».

Le déferlement médiatique fut sans précédent : la réforme du système ferroviaire ne devait rien changer, les cheminots en grève avec la CGT étaient des irresponsables...

Le gouvernement, la direction SNCF, l'UNSA et la CFDT qui affirmaient que cette réforme constituerait une occasion historique de mettre en œuvre un « cadre social harmonisé de haut niveau » pour tous les cheminots, du public comme du privé, rejouent aujourd'hui le même mauvais film.

Les années se suivent et se ressemblent, malheureusement, le scénario est identique, chacun y jouant son propre rôle.

Les mensonges, les trahisons, les tactiques, les réunions « secrètes », les annonces de démissions n'y changent rien ! Ce sont bien les cheminots dans l'action qui font bouger les lignes !

C'est bien grâce au rapport de forces que ceux qui, depuis des années, avaient décrété qu'il « ne fallait pas négocier pendant la grève » ont été contraints de revenir à la table des négociations sous la pression des cheminots.

*Où en sommes-nous après 3 mois de luttes ?*

### Accord d'entreprise

L'accord d'entreprise porte l'empreinte de la mobilisation. Les 19 heures de négociations autour de la table ronde du 6 juin, qui ne devait être qu'une séance de relecture, démontrent que les « arrangements entre amis » au cœur d'un week-end étaient loin de maintenir la réglementation du travail actuelle à la SNCF.

Il reste cependant des points négatifs non négligeables. Malgré la « loyauté » demandée voire imposée à l'encadrement, la direction abandonne ces cheminots, les mettant de côté sur l'organisation du travail en proposant de les basculer au droit commun au travers du forfait-jours. Les OS censées les représenter, hormis la CGT, n'ont rien tenté pour contrer cette exclusion.

La CFDT et l'UNSA ont signé l'accord d'entreprise. Ces organisations syndicales sont responsables de l'introduction de dérogations (inversion des normes) visant les agents chargés de la maintenance de l'infrastructure, les agents des postes en accord avec le gouvernement et la direction SNCF, actées dans un relevé de

décisions qu'ils ont accepté isolément pour l'imposer.

L'emballage médiatique, l'omniprésence du message patronal et gouvernemental relayé par des OS qui font le choix de jouer le rôle de courroies de transmission, n'imposeront pas aux cheminots, à la CGT, à ses adhérents, un rythme inadapté à la nécessaire réflexion concernant un texte qui va conditionner le quotidien des cheminots et des usagers pour les années à venir.

C'est pourquoi, la CGT a lancé une consultation nationale de ses adhérents actifs, à partir d'éléments objectifs, permettant de recueillir leur avis. Le taux de participation s'élève à 38,77 %. 40,16 % des syndiqués consultés ont émis un avis favorable à la signature. 57,66 % d'entre eux sont contre la signature. La Fédération n'apposera donc pas sa signature sur l'accord d'entreprise.

### Convention Collective Nationale (CCN) : les volets « dispositions générales » et « contrat de travail – organisation du travail ».

En annonçant l'apposition de leur signature sur ces textes, l'UNSA et la CFDT les valident sans restriction et rendent ces 2 volets effectifs. Elles valident par conséquent l'écart entre les cheminots de la SNCF et des entreprises ferroviaires privées. Elles enterrent l'idée « d'un cadre social de haut niveau » pour tous.

Par cette stratégie de compromission, ces deux OS ont fait le choix de briser l'unité syndicale, voire l'unité des cheminots.

En apposant leur signature, elles ont clôturé les négociations et fait avorter toutes possibilités de les poursuivre avec l'UTP (branche ferroviaire du MEDEF) et la direction de la SNCF, alors que le rapport de forces aurait pu le permettre. Elles ont permis au ministre des Transports de promulguer le décret socle.

En responsabilité, la CGT a fait le choix de ne pas signer cette partie de la CCN.

D'autres volets, et non des moindres, restent à venir très prochainement et notamment celui sur la classification des métiers. Ce point abordera la question du contenu et du contour des métiers.

Nul doute que sur cette partie, la vigilance et la mobilisation vont être nécessaires !

Décret socle : il est en deçà des règles existantes et relève de la seule responsabilité du secrétaire d'État et a été publié le 9 juin 2016.

Le préavis contenait également 2 autres points : l'emploi et les salaires. La CGT continuera à mobiliser afin d'obtenir des réponses sur l'ouverture de négociations salariales et cesser la spirale infernale de casse de l'em-



ploi sur les sites. Des négociations doivent donc s'engager pour que cessent les fermetures de guichets, de gares, de lignes, les suppressions de trains, les réorganisations incessantes, les décisions contraires à une organisation de la production permettant une amélioration en qualité et sécurité du Service Public ferroviaire.

Il y avait largement le temps de négocier sereinement, sans se précipiter, pour proposer une CCN de haut niveau à tous les cheminots et un accord d'entreprise répondant à leurs attentes et aux besoins du Service Public ferroviaire.

Cette période revendicative professionnelle, commencée depuis le 9 Mars, a été menée de front avec la bataille pour le retrait de la loi Travail et un code du Travail du 21<sup>ème</sup> siècle où les cheminots, avec les salariés du privé et du public, les étudiants, les retraités ont pris toute leur place ! Malgré l'emploi de tous les moyens possibles et inimaginables, l'opinion publique n'a pas modifié son jugement : la CGT reste l'outil de classe et de masse pour changer en profondeur une société assujettie aux choix libéraux.

## GREVE A L'EHPAD\*INTERCOMMUNAL DE SEMBLANÇAY/LA MEMBROLLE

\*Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes

"Personnels en colère ! Marre de cette galère!!!!" C'est le slogan que scandent les salariés en grève reconductible depuis le 23 mai 2016, soutenus par les syndicats CGT et SUD Santé/Action Sociale d'Indre et Loire.

Cet EHPAD public, constitué de deux établissements avec une direction commune, accueillent chacun environ 85 personnes âgées.

Comme dans de nombreuses autres maisons de retraite, les conditions de travail dégradées ne permettent pas d'assurer la bonne qualité des conditions de vie et de soins des résidents.

Manque d'effectifs, emplois précaires qui représentent 50% des soignants, turnover continu, attente de titularisation, non remplacement des courts arrêts maladie, rappel sur repos, 3 WE consécutifs travaillés pendant la période estivale, non respect des instances représentatives du personnel, manque de matériel "On n'a pas assez de draps pour faire les lits...". La liste des revendications est longue.

Alertée à de nombreuses reprises, la nouvelle directrice, en poste depuis un an, reste sourde aux réclamations.

L'étincelle qui a mis le feu aux poudres, c'est sa décision de mettre fin aux contrats de plusieurs contractuelles en poste depuis 5 et 9 ans.

Les salariés en lutte reçoivent le soutien des résidents et des familles. Leur témoignage est éloquent: "Il n'y a plus d'animation, plus de vie. Dans les chambres, le ménage est fait une fois par semaine et seulement une douche donnée tous les 8 à 10 jours mais rien à redire au sujet du personnel qui fait de son mieux."

Le mouvement recueille aussi le soutien extérieur des personnels des EHPAD du département, des habitants des deux communes. Des représentants syndicaux du Conseil Départemental (eux-mêmes en lutte sur le laboratoire de Touraine), du CHU, de la CNAV, de la poste, des retraités ... étaient présents lors de l'assemblée générale du 16 juin. La pétition a déjà reçu plus de 1 400 signatures.

Après cinq réunions de négociations avec la direction, quatre assemblées générales, des conférences de presse, des rendez-vous à l'Agence Régionale de Santé 37 (le 27 mai) ; avec le maire de Semblançay, président du Conseil d'Administration (les 26 mai et 6 juin), avec l'inspecteur du travail (le 15 juin), au Conseil départemental (le 23 juin) ; trois manifestations (le 26 mai dans les rues de Semblançay, le 1er Juin dans celles de La Membrolle, le 23 juin à Tours), il y a quelques avancées mais les réponses aux revendications restent insuffisantes :

- Aucune transparence sur le tableau des effectifs que la direction et tutelles ne sont pas en mesure de communiquer ;
- Rien de concret sur l'avenir des contractuels, sur le nombre de créations d'emplois, sur la pérennisation des remplacements de congés...

La direction renvoie constamment aux contraintes budgétaires et aux décisions des tutelles (ARS et Conseil Départemental) qui eux rejettent la balle dans le camp de la direction !



**Nous arrivons à la 6<sup>ème</sup> semaine de lutte. Les personnels sont toujours aussi déterminés. Près de 95% des salariés sont en grève depuis le début du mouvement mais assignés pour assurer leur mission auprès des résidents.**

Vendredi 24 juin, la reconduction du mouvement a été votée à l'unanimité jusqu'au 27 juillet inclus pour laisser aux différents interlocuteurs le temps de travailler sur le dossier.

A suivre !



Les salariés de l'EHPAD accompagnés de familles étaient présents à Tours en tête de la manifestation du 23 juin.

## Laboratoire de Touraine : *Défendre le service public contre les prédateurs*

**Le Conseil départemental 37 a décidé de « vendre » son Laboratoire (selon les termes du communiqué paru dans la NR du 26 avril) pourtant financé par l'argent public (nos impôts !) et valorisé par l'emploi public.**

Les critères sont clairement affichés : **économies à tous les étages et maintenant projet de privatisation d'un outil** pourtant essentiel dans bien des domaines pour la région. Notre laboratoire public est totalement indépendant, il est un soutien à l'économie, à l'agriculture et à l'élevage.

D'ailleurs, le gouvernement, par décret du 30/12/2015 issu de la loi NOTRe, a promulgué le maintien d'un maillage territorial indispensable pour gérer les crises sanitaires et environnementales.

L'un des arguments du Président est que la collectivité ne pourrait plus subventionner des analyses soumises à la concurrence du marché sous peine de condamnation suite aux plaintes déposées par les grands groupes privés (les prédateurs !)

En effet, la collectivité vote une subvention d'équilibre de 2.3M sur un budget total du conseil départemental d'environ 650 M€, soit 0.48% pour le Laboratoire de Touraine.

Sur le plan de la morale peut-on entendre que certains groupes privés bénéficient de financement public :

- Ryanair perçoit 3.4M€ des collectivités locales dont 980 000€ du Conseil départemental 37,
- Les laboratoires privés reçoivent des millions d'euros de la caisse des dépôts et consignation et des Fonds Stratégiques d'Investissements pour développer leur structure.

A l'heure où de nombreuses collectivités locales prennent en régie publique la distribution de l'eau, que l'eau est considérée comme une richesse mondiale, doit-on, sous prétexte d'économie, livrer le laboratoire à l'appétit de groupes financiers, dont la seule recherche est le profit, sans aucune considération pour l'emploi, l'environnement, la proximité, l'économie locale, le soutien à l'agriculture (déjà si mal en point).

L'affaire est rondement menée avec à la barre, M. le Président, JG Paumier. Après audit d'un cabinet d'avocat, le choix est posé d'une évolution des statuts du laboratoire, soit en partenariat avec des laboratoires publics en rejoignant un Groupe d'intérêt Public (Innovalys : départements 44, 49, 72) ou Société d'économie mixte (LASAT : départements 79, 86,

17), soit en vendant le laboratoire à 2 groupes privés ALPA ou CARSO.

**Alors oui les personnels sont inquiets pour leur avenir et souhaitent garder leurs métiers et leur engagement pour un service public de proximité garant d'impartialité et de transparence.**

Le Laboratoire de Touraine a été inauguré en mai 1995 en présence du Président de Région qui avait participé au financement. Comment se fait-il que la Région ne soit pas associée à la réflexion quant à l'avenir du Laboratoire qu'elle a contribué à créer ?

**Le syndicat CGT/CD 37 a interpellé un grand nombre d'élus de tous bords (députés, sénateurs, Conseillers départementaux et régionaux) par courrier, sur rendez-vous pour qu'ils mesurent bien les conséquences de la perte de cet outil. Seuls les 2 Ministres Le Foll et Touraine ne souhaitent pas nous rencontrer, sûrement pour ne pas prendre position.**

**Pourtant, le Laboratoire de Touraine devrait faire l'objet de toutes les attentions et d'un effort à la hauteur des défis actuels : crises sanitaires, réchauffement climatique, lutte contre l'antibiorésistance, risques de pollutions ...**

**Nous avons aidé les agents du Laboratoire à rendre lisible ce dossier auprès de nos concitoyens :**

**Diffusion de tracts (plus de 4 000) pendant les manifestations contre la « loi travail »,**

**Diffusion de la pétition sur nos réseaux (site de la Fédération Des Services publics, Syndicats CGT, Coordinations Syndicales CGT...),**

**Tractage aux ronds points près du Laboratoire de Touraine avec l'aide de nos militants (routes, collègues...),**  
**Tenue de réunions d'informations syndicales**

**Couverture presse...**

**La COPIL (Commission de Pilotage) s'est réunie pour définir les critères de l'appel d'offre, pour étudier les dossiers et pour auditionner les 4 potentiels repreneurs (LASAT, INNOVALYS, ALPA, EUROFINIS).**

**A la suite de cette audition, 3 dossiers ont été retenues (LASAT, INNOVALYS et ALPA).**

**La prochaine réunion qui se tiendra le 29 juin désignera peut-être le futur repreneur ou assistera-on à une demi-finale. Dans tous les cas, les élus dé-**



**partementaux voteront le futur repreneur le 13 juillet 2016.**

Les agents du Laboratoire de Touraine ont déjà fait leur choix, à savoir INNOVALYS, pour garantir l'activité dans le cadre du service public. Ils seront déterminés pour que le futur repreneur conserve l'ensemble des emplois, même les plus précaires (contractuels...) en les maintenant sur le site actuel.

Il faut garantir un service public de proximité et donc une réelle concertation entre tous les acteurs : Etat, Région, Département, et une réelle ambition de nos élus pour la défense du service public.

Le choix de la France d'avoir inscrit l'activité des laboratoires départementaux dans un cadre concurrentiel (loi sur l'eau du 30/12/2006) a été dramatique et a abouti à de nombreuses fermetures de services ou laboratoires départementaux et de la plupart des laboratoires municipaux. Maintenant que le mal est fait, l'Etat s'aperçoit qu'il faut garder un maillage territorial en cas de crise sanitaire (loi NOTRe et décret paru le 30/12/2015).

**Pour garantir le maintien des laboratoires publics, exigeons l'abrogation de cette loi sur l'eau qui met les laboratoires publics dans un champ concurrentiel inéquitable face aux grands groupes privés (multinationales).**

**SOUTENEZ NOUS ! Défendez votre service public à nos côtés en signant la pétition que nous remettrons aux Ministres de la Santé et de l'Agriculture, ainsi qu'au président du Conseil départemental.**

**Pétition à signer sur [CHANG.org](http://CHANG.org)**

**Taper dans moteur de Recherche : [pétition Laboratoire de Touraine](http://pétition Laboratoire de Touraine)**





Le 14 mai, la caravane CGT pour la campagne électorale dans les TPE (entreprises de moins de 11 salariés) était de passage à Tours.



La CGT est allée à la rencontre des salariés dans les restaurants et autres commerces du centre ville, pour discuter avec eux, leur remettre des informations sur leurs droits...



Un bon accueil de la part des salariés envers la CGT.

Les élections dans les TPE se dérouleront du 28 novembre au 12 décembre 2016.

**PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !!**

Plus d'informations :

[www.tpe.cgt.fr](http://www.tpe.cgt.fr)



Le 28 juin, nous avons remis au cabinet du Préfet d'Indre-et-Loire 4500 votations (3250 CGT, 1250 FO).

Résultats :

94,3 % pour le retrait du projet de loi Travail.  
94,6 % OUI à de nouveaux droits pour les salariés, jeunes, privés d'emplois et retraités.

A Paris, l'addition au niveau national a totalisé 704129 votations qui ont été remises au conseil social de François Hollande.

Continuons au minimum jusqu'au 5 juillet, date à laquelle nous remettrons une seconde série au Préfet d'Indre-et-Loire



La CGT d'Indre-et-Loire présente sur le marché Velpeau



**Elections professionnelles chez EFFICO, filiale de BNP PARIBAS (centre d'appel)**

Les élections professionnelles (DUP) chez EFFICO ont eu lieu le 24 juin. La CGT est majoritaire avec 52 % des voix.

1er collège	Titulaire	5 sièges CGT 2 sièges CFDT
1 collège	Suppléant	5 sièges CGT 2 sièges CFDT
2ème collège	Titulaire	2 sièges CGT 1 siège FO
2ème collège	Suppléant	2 sièges CGT 1 siège CFDT
3ème collège	Titulaire	1 siège CFDT
3ème collège	Suppléant	1 siège CFDT

Bravo à eux ! 🙌  
Et dire que la CGT recule aux élections professionnelles !

**Nous accueillerons le Mercredi 6 juillet**

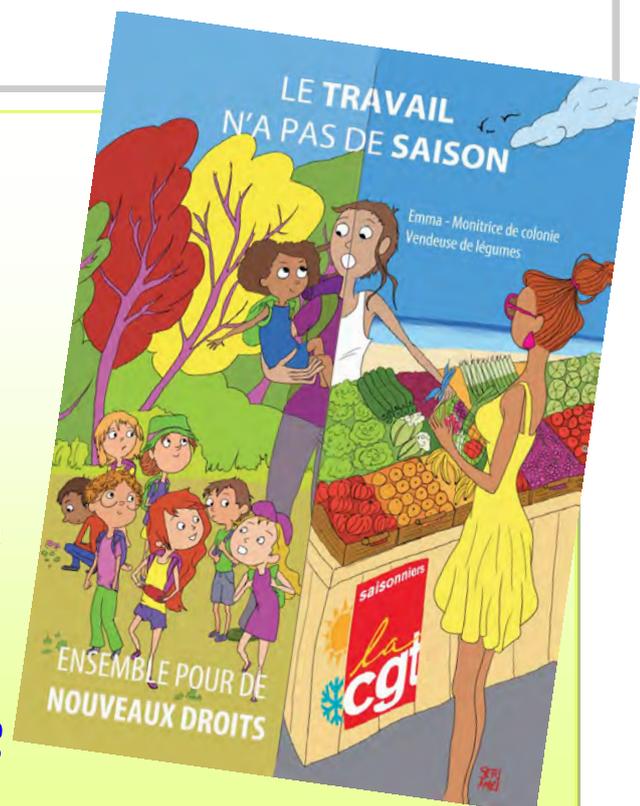
**la caravane CGT des saisonniers.**

Nous serons à Amboise, dès 9h00,

Avenue du Général de Gaulle pour aller à

la rencontre de ces salariés très

précaires. PARTICIPEZ NOMBREUX-SES



## Juges et policiers, gardiens de « l'ordre social »... que nous combattons !

Depuis le début du mouvement à Tours, les premières manifestations s'étaient déroulées sans anicroche, du moins pour le gros des cortèges. Ni casseurs, ni dégradations à mettre sous la dent des détracteurs du mouvement.

Le 19 mai, la manif prolongée sur le quai de la Loire avait fait demi-tour à la vue des CRS barrant l'horizon, et les plus alertes l'avaient terminée rue Mirabeau puis jusqu'à la gare. Mais le 26, les responsables de « l'ordre » établi avaient sans doute décidé qu'il fallait à tout prix démontrer aux manifestants tourangeaux que manif égale violence, probablement pour leur en faire passer le goût.

C'est donc sans sommation explicite et à bout portant que les grenades lacrymogènes ont commencé à pleuvoir sur le cortège qui s'avancé tranquillement, et les coups de matraques sur les premiers rangs, avant même le pont Mirabeau.

Une première expérience pour beaucoup de manifestants, de tous âges, venus parfois avec enfants ou petits-enfants, arrosés tout pareil. Les noms d'oiseaux à destination des policiers ont alors fusé de partout, ceux-ci récoltant la colère de la majorité plus que la panique qu'ils escomptaient.

L'affrontement s'est néanmoins poursuivi avec ceux des manifestants qui

s'étaient repliés vers la Place A. France puis au cours de l'après-midi tout au long de la rue Nationale jusqu'à Jean Jaurès et au-delà.

Pour finir, la tactique de l'éparpillement des derniers manifestants leur a permis d'en cueillir trois, au hasard, destinés à payer pour les autres. : un cheminot doit passer en jugement en Septembre, un jeune lycéen, plaqué à terre avec brutalité a été envoyé devant le juge des mineurs le 9 Juin pour une première audience, sous le coup de poursuites pour outrages, rébellion, voire même coups et blessures à l'encontre des policiers (*affaire encore à suivre*)...

Et le plus durement frappé, un jeune SDF, expédié en comparution immédiate dès le lundi suivant s'est vu infliger ...9 mois de prison ferme par un juge que son CV émaillé d'abandons, de séjours en psychiatrie et de domiciles à la rue n'avait sans doute pas su séduire. Avec là encore pour unique chef d'inculpation outrages et violences envers des policiers qui, d'après la presse, ne seraient même pas venus montrer leurs blessures au tribunal...

Une justice que l'on connaît moins expéditive à l'égard des patrons voyous coupables de milliards d'évasion fiscale ou qui licencient à tour de bras, sans parler aussi, plus près de nous, de ce patron de Montlouis qui recevait les

salariés de son entreprise avec des armes sur la table et dont on attend encore depuis deux ans le passage au tribunal, suite au dépôt de plainte de salariés...

A l'occasion d'un rassemblement contre la répression le 1er Juin nous avons en outre pu entendre le témoignage édifiant d'un jeune militant du mouvement étudiant qui nous a raconté les agissements dont les policiers se rendent coupables : visites nocturnes, en civil, aux domiciles de jeunes vivant seuls, notamment une jeune fille, à trois pour la plaquer au mur avec menaces à l'appui ; d'autres embarqués sans motif dans la cour du commissariat, menacés pendant plusieurs heures, puis relâchés sans même un PV, ni vus, ni connus...

Déploiements de force disproportionnés, provocations, arrestations arbitraires, harcèlement des militants, tout cela a pour seul but d'intimider la population, de décourager les militants. Juges et policiers sont bien dans leur rôle de gardiens d'un ordre injuste. Cet ordre qui fait payer les pauvres pour assister les riches, qui protège les patrons mais veut démunir les salariés de leurs droits, cet ordre que justement nous contestons et refusons avec ce mouvement contre la loi El-Khomri.

### Samedi 4 la fête à Ambillou

Samedi 4 juin dernier, environ 80 salariés retraités CGT du département se retrouvaient, invités par l'USR. C'était une première, pour une fête en commun auprès de l'étang d'Ambillou.

La météo ne nous a pas trahi et l'ambiance était là : plaisir d'être ensemble pour un moment de détente. Au programme : petite randonnée le matin (en ce moment question marche on est entraîné), repas, concours photos, parties de cartes, de pétanque. La priorité était donnée à la fête, ce qui ne n' a pas empêché quelques séances de signatures : votation citoyenne pour le retrait de la Loi anti Travail, pétitions de soutien aux grèves des EHPAD, au Laboratoire de Touraine et motion intersyndicale pour la liberté de manifester. L'Institut d'Histoire Sociale, LSR et VLCT avaient aussi déployé leurs stands pour faire mieux connaître leurs activités. Et quelques syndiqués actifs s'étaient joints aux réjouissances.

En fin de journée, au moment de la séparation, tout le monde exprimait sa satisfaction d'une bonne journée de détente passée en commun et bien organisée en souhaitant pouvoir recommencer l'année prochaine.

### Juin : les salariés en retraite sur le pont !

### Jeudi 9 : la manifestation

Les mêmes se sont retrouvés, mais très renforcés (500 selon la NR) dès le jeudi suivant entre la place Jean Jaurès et la Préfecture pour manifester, à l'appel de la CGT, de FO, de la FSU, de Solidaires et de la FGRR FP, pour la satisfaction de leurs revendications : revalorisation des pensions, correction des injustices fiscales et moyens pour faire face à la perte d'autonomie. Une délégation reçue par le cabinet du Préfet a détaillé ces revendications tout en faisant le lien avec le mouvement contre la Loi anti Travail et en protestant contre les violences policières. Pas d'illusions à entretenir quant aux résultats directs de cette entrevue, d'autres mobilisations seront nécessaires pour avancer vers une société répondant aux besoins de tous les âges. On y travaille dès aujourd'hui.



# Journée d'étude sur :

## La précarité énergétique

### Judi 22 Septembre 2016 de 8h30 à 17h

Salle de conférence sur le site de la Camusière,  
Maison des Syndicats, 18 rue de l'Oiselet, 37550 Saint AVERTIN.

Aujourd'hui, plus de 12 millions de personnes sont en précarité énergétique en France et près de la moitié d'entre elles reconnaissent restreindre leur chauffage l'hiver pour éviter des factures trop élevées. C'est dire la nécessité de plus d'énergie pour satisfaire les besoins, contrairement à ce que propose la loi pour la transition énergétique vers une croissance verte, qui vient aussi modifier le code de l'énergie.

La loi pour la transition énergétique inscrit la reconnaissance d'un droit à l'énergie en garantissant aux plus démunis l'accès à l'énergie, bien de première nécessité, ainsi qu'aux services énergétiques. Il étend aussi la trêve hivernale jusqu'au 31 mars, à l'instar de celle concernant le logement. Même si le droit à l'énergie n'est pas encore un droit opposable, INDECOSA-CGT ne minore pas l'importance de ces avancées.

### INDECOSA-CGT et la CGT portent des propositions concrètes sur la précarité énergétique

La précarité énergétique résulte de la combinaison de trois facteurs principaux, à savoir : la vulnérabilité des ménages (engendrée par la faiblesse de leurs revenus), la qualité thermique déficiente des logements, et le coût de l'énergie (électricité, gaz, fioul). C'est donc sur ces trois facteurs qu'il faut agir pour éradiquer la précarité. D'ores et déjà, la CGT met en débat ses propositions :

- *Il faut sauvegarder les tarifs réglementés au sein d'un service public de l'électricité et du gaz. D'ailleurs, les fanatiques du tout marché répètent à l'envi que si le marché ne fonctionne pas correctement, c'est parce qu'il y aurait encore des barrières : les tarifs réglementés en font partie. C'est pourquoi les libéraux veulent les faire sauter. Partout en Europe où les tarifs réglementés ont été supprimés, les gens ont vu leur facture s'envoler. Un ménage italien paie son électricité 45 % plus cher qu'un ménage français, un ménage belge 40 % et un ménage allemand plus de 80 %.*
- *La diminution de la TVA à 5 % (au lieu de 20 %) sur l'électricité et le gaz, produits de première nécessité.*
- *Pour les personnes en situation de précarité énergétique, la suppression des taxes CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) et CTSS (Contribution au Tarif Spécial de Solidarité pour le gaz).*
- *Financer le chèque énergie, qui ne peut pas reposer essentiellement sur l'électricité via la CSPE et sur le gaz via la CTSS. Il faut que l'ensemble des entreprises du secteur énergétique participent à la solidarité.*
- *Ce chèque énergie devrait être a minima de 250 euros.*
- *Réduire la mobilité contrainte (due notamment à l'étalement urbain) et développer les transports collectifs propres en favorisant le rail, et les rendre accessibles au plus grand nombre.*
- *Un plan gouvernemental (lui aussi financé) à la hauteur des enjeux concernant la réhabilitation des logements privés et publics, collectifs et individuels.*
- *Et surtout, pour sortir durablement de la précarité énergétique, par l'augmentation des revenus minimum (salaires, pensions et aides sociales), pour garantir à chaque habitant ses droits fondamentaux : logement, eau, électricité, chauffage et accès à la santé.*

INSCRIVEZ-VOUS à cette journée d'étude

dès maintenant auprès de

l'UD CGT 37

Tél : 02 47 38 53 81

Mail : [ud37@cgt.fr](mailto:ud37@cgt.fr)

ou d'INDECOSA-CGT-37

18 Rue de l'Oiselet

37550 Saint AVERTIN

Mail : [indecosacgt37@free.fr](mailto:indecosacgt37@free.fr)

Participation financière demandée pour  
le repas du midi pris en commun sur le

site : 10 Euros

**ATTENTION : Il n'y aura pas de prise en charge de perte de salaire  
pour cette journée par la CGT et l'INDECOSA-CGT !**

#### BULLETTIN D'INSCRIPTION

22 Septembre 2016—Journée d'étude sur « la précarité énergétique »

NOM - Prénom : .....

Syndicat : .....

Téléphone : .....

E mail : .....

Prendra le repas : OUI  NON



## POUR GARDER NOTRE HISTOIRE PRESERVONS NOS ARCHIVES

L'AG de notre Institut Régional d'Histoire Sociale s'est tenu cette année en Touraine le 26 avril 2016, les débats ont été riches parmi la soixantaine de participants représentant les six collectifs de la Région.

Si l'ensemble des camarades ont rappelé toute l'importance de la bonne connaissance de l'histoire syndicale pour mieux appréhender les conditions de la lutte aujourd'hui, un point important a fait aussi débat: celui de la préservation de nos archives.

Si cet aspect semble globalement assez bien pris en compte par les Unions Départementales, avec de nombreuses conventions signées avec les services archives des Conseils Départementaux, le problème est plus complexe avec les syndicats, dont certains possèdent des archives couvrant plusieurs décennies. En effet les directions syndicales toujours dans l'action ce qui est prioritaire délaissent un peu trop souvent l'inestimable patrimoine que constituent leurs archives dont elles sont dépositaires.

Notre collectif est là pour les aider. Chaque année au niveau régional nous organisons des stages de préservation des archives, mais nous pouvons répondre localement à chaque interrogation. Pour commencer nous vous proposons ci-dessous quelques bons réflexes qui peuvent vous permettre de gagner de la place tout en conservant l'essentiel de votre histoire syndicale.

### 1- Ce qu'il n'est pas nécessaire de garder :

- *Tout ce qui est presse et écrits confédéraux, fédéraux ou de l'UD sauf si il s'agit de documents antérieurs à la seconde guerre mondiale ou relatifs à la période de clandestinité 1940-1944, pour ce genre de documents il convient d'abord de prendre contact avec l'IHS de votre fédération ou avec le collectif d'Indre et Loire.*
- *Toute la presse quotidienne locale ou nationale qui est normalement toujours déposée aux archives départementales ou nationales.*

### 2- Ce qu'il faut garder :

- *Tous les écrits du syndicat c'est à dire courriers, tracts, affiches, déclarations, interventions, PV de bureau ou de conseil syndical, congrès ou AG **(penser toujours à dater vos écrits)***
- *Les écrits des autres organisations syndicales*
- *Les écrits du patron ou du directeur si ils concernent le fonctionnement de l'entreprise, l'organisation du travail, la stratégie de l'entreprise.*
- *Les dossiers des grands conflits auxquels votre syndicat a participé.*
- *Les résultats des élections professionnelles de l'entreprise.*
- *Les états d'organisations (adhérents, cotisations, etc).*
- *Les écrits des partis politiques si ils concernent les aspects locaux de l'entreprise.*
- *Les photos de lutte ou de camarades, penser à les dater et les légender **(qui, où, quand)**.*

### 3- Le numérique :

- *Les supports numériques ont un très gros avantage celui de pouvoir stocker beaucoup de choses dans un minimum de place, mais attention il y a aussi un gros inconvénient. Il est nécessaire d'en faire plusieurs sauvegardes régulières pour éviter tout d'abord l'effacement malencontreux mais aussi nous n'avons pas assez de recul pour savoir si les différents supports existants aujourd'hui seront lisibles dans plusieurs années. Dans ces conditions nous vous conseillons si possible d'en garder un exemplaire papier.*

Ces quelques conseils peuvent déjà vous permettre de faire un premier tri. N'oubliez pas non plus de les classer par catégories de document bien sûr mais surtout chronologiquement. En effet surtout si vous envisager de nous confier vos plus anciennes archives, un classement par date nous fera gagner un temps précieux et permettra un travail de recherche plus efficace.

Gardez toujours à l'esprit que nous seuls sommes les garants de notre patrimoine historique, bon nombre de nos adversaires (voir des fois nos faux amis) aimeraient bien gommer des pans entiers de notre histoire voire la réécrire.

Enfin au moindre doute sur cette question contactez un ou une des camarades ci-dessous ou demandez leurs coordonnées à l'UD-CGT.

**Bariaud Alain, Deverines Gilbert, Faucompré Christian, Fraleux Monique, Gaumé Gérard, Marie Martine, Rigault Hervé, Sikula Pierre, Soret Jean-Paul, Tarraso Patricia, Trégaro Jacques**



## Il y a 80 ans, Juin 1936, l'explosion de la combativité ouvrière

### Les grèves avec occupation des usines, « une initiative sensationnelle »

Juin 1936 en France : près de deux millions de grévistes, des milliers de grèves dans tout le pays, tous les métiers, s'étendent comme une traînée de poudre, infligeant au patronat la terreur de tout perdre : car, non contents de croiser les bras, les travailleurs s'installent dans les usines, ils sont chez eux !

Un récit vivant et détaillé de cette période est donné dans le livre « **Juin 36** » de **Jacques Danos et Marcel Gibelin** (rééd les Bons Caractères -2006), qui l'ont vécue en militants. Quelques passages pour donner une idée de cette forme toute particulière que prit la lutte, l'occupation des usines par les grévistes et qui leur permit d'arracher au patronat, outre l'augmentation des salaires, les plus grandes conquêtes ouvrières : conventions collectives, reconnaissance des délégués, et bien sûr les 40 heures et les congés payés.

« Les premières occupations d'usines de la métallurgie (dès mai, avant même l'installation du gouvernement Blum) répondaient à cette préoccupation (d'empêcher que les patrons n'embauchent des briseurs de grève). Mais c'est un moyen de pression d'une force exceptionnelle (...) Maintenant le patronat a tout à craindre pour ses biens d'une attitude provocatrice, car les travailleurs tiennent sous leur contrôle, ses bâtiments, ses machines, ses archives, bref tout ce qui est le gage de ses titres de propriété... »

Le sentiment de revanche à l'égard du patronat est (...) essentiel : il faut affirmer (...) que les travailleurs pourront discuter d'égal à égal avec lui, voire lui imposer à leur tour leur volonté (...) Cela explique les nombreuses grèves qui sont déclenchées dans les entreprises où satisfaction a été donnée aux revendications collectives.

L'organisation et l'ordre sont exemplaires. (...) A la porte de l'usine, le piquet de grève, quelques hommes qui devisent paisiblement en fumant (...). A l'entrée une affiche « xème jour de grève », qui invite les passants à verser une obole pour le soutien des ouvriers. Souvent un tableau indique les revendications des grévistes avec, en regard, les salaires pratiqués dans l'entreprise avant l'arrêt du travail. A l'intérieur, le pouvoir est concentré dans les mains du comité de grève (...) Ses principales attributions : la délivrance des bons de sortie (...) l'interdiction de l'alcool et du vin, (...) l'organisation des piquets de grève (...) l'organisation des rondes de prévention, la surveillance des équipes de nettoyage des locaux et d'entretien des machines, le ravitaillement et la liaison avec les comités locaux du Front Populaire qui assurent souvent la fourniture des subsistances, les loisirs, c'est-à-dire l'organisation des bals et spectacles quotidiens, enfin la gestion des fonds de grève.

Chaque jour se tient une assemblée du personnel où les responsables rendent compte de l'évolution des pourparlers avec les patrons et donnent les consignes concernant l'organisation intérieure.

Les distractions sont diverses. Jeux de cartes, jeux de boules, représentations d'amateurs. Un accordéon, un harmonica suffisent à improviser un bal ; les privilégiés ont un phono ou un appareil de radio. Les orchestres des cinémas en grève se mettent à la disposition des usines ; chanteurs, comédiens et chansonniers se multiplient. Des animateurs se révèlent, qui montent des spectacles de théâtre ou de music-hall avec les moyens du bord.

(...) Les comités de grève se forment le plus souvent par la réunion des militants syndicaux et politiques les plus dynamiques, ceux qui ont donné le signal de l'arrêt de travail ou vers qui se tournent les ouvriers, après le débrayage, parce qu'ils sont connus comme appartenant à une organisation ouvrière. Dans le cours de la grève, les comités de grève s'adjoignent les travailleurs qui se révèlent les meilleurs organisateurs. Il est certain, en revanche, que le comité reste étroitement en contact avec la base pendant toute la durée de l'occupation. Les décisions d'approbation ou de refus des accords font l'objet de votes et nous avons vu à plusieurs reprises des assemblées repousser les propositions des délégués. (...)

Laissons à Simone Weil le soin de décrire la joie qui règne dans les entreprises : « Cette grève est en elle-même une joie. Une joie pure. Une joie sans mélange.



Oui, une joie. J'ai été voir les copains dans une usine où j'ai travaillé il y a quelques mois (...) Joie de pénétrer dans l'usine avec l'autorisation souriante d'un ouvrier qui garde la porte. Joie de trouver tant de sourires, tant de paroles d'accueil fraternel (...) Joie de parcourir librement ces ateliers où on était rivé sur sa machine (...) Joie d'entendre, au lieu du fracas impitoyable des

machines, de la musique, des chants et des rires. (...) Joie de passer devant les chefs la tête haute (...) Joie de vivre, parmi ces machines muettes, au rythme de la vie humaine (...) Bien sûr, cette vie si dure recommencera dans quelques jours. Mais on n'y pense pas. (...) Enfin, pour la première fois et pour toujours, il flottera autour de ces lourdes machines d'autres souvenirs que le silence, la contrainte, la soumission. Des souvenirs qui mettront un peu de fierté au cœur, qui laisseront un peu de chaleur humaine sur tout ce métal.

On se détend complètement, on n'a pas cette énergie farouchement tendue, cette résolution mêlée d'angoisse si souvent observée dans les grèves. On est résolu, bien sûr, mais sans angoisse. On est heureux. » (...)



## Non, ce n'est pas mieux ailleurs !

Contrairement à ce que le patronat prétend, les politiques menées dans les autres pays n'ont en rien favorisé l'emploi, mais au contraire aggravé la précarité et contribué à tirer les salaires vers le bas.

Quelques exemples chez nos voisins :

### En Belgique

Nos voisins belges doivent affronter à peu près les mêmes attaques que nous... suscitant là-bas aussi la colère des salariés : le 24 Mai, e 60 à 80 000 manifestants défilaient à Bruxelles à l'appel des syndicats. Le ministre de l'Emploi veut rendre possible, au moyen d'accords individuels entre travailleurs et patrons, des semaines de 45 heures (en maintenant une moyenne annuelle de 38 heures pour ne pas avoir à payer d'heures supplémentaires), dans la perspective, bien sûr de « moderniser le marché du travail et d'adapter le droit du travail au 21ème siècle »... On a déjà entendu ça quelque part...

### En Allemagne

La diminution du nombre de chômeurs en Allemagne n'est pas due aux réformes structurelles dites « Harz » mais avant tout à la faiblesse de la démographie, qui fait que peu de jeunes entrent sur le marché du travail.

Ces réformes ont fait émerger un très large volant de précaires, qui représente 40 % du salariat et frappe en premier lieu les femmes et les jeunes (petits boulots à 400 €, temps partiels, intérim, jobs ubérisés ...), qui peinent à s'en sortir. Le taux de pauvreté a explosé, passant de 10 % en 2000 à 14 % en 2012.

### En Espagne

Malgré des réformes drastiques : réduction de la période d'indemnisation-chômage, facilitation extrême du licenciement économique, CDI différencié pour les petites entreprises, assouplissement du temps de travail, dérogations aux conventions collectives, ... le chômage n'a que très peu reculé, moins de 1 %, avec un taux de 46 % pour les jeunes de moins de 25 ans.

Ce très faible recul du chômage s'est traduit par une forte montée des emplois atypiques, une radiation massive des chômeurs faute d'emplois stables et par une chute de la population active. L'Espagne retrouve les chemins de l'émigration : 700 000 personnes, majoritairement des jeunes diplômés, ont quitté le pays depuis le début de la crise.

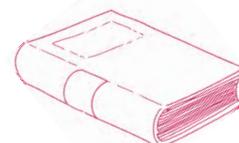
**Par-delà les frontières, patrons et gouvernements à leur service ont tous les mêmes objectifs : réduire toujours plus les droits et acquis des travailleurs. Ils mériteraient bien**

**que les ripostes se rejoignent aussi par-delà les frontières !**

### En Italie

Le « Jobs Act » adopté sous la houlette de Matteo Renzi n'a fait que renforcer les précarités qui affectent un jeune sur deux. Deux tiers des contrats souscrits en 2015 sont des CDD et il est désormais possible de cumuler 6 contrats successifs pour une durée de 36 mois. Les contrats dits à protection croissante avec l'ancienneté du salarié n'ont en fait pas eu d'effet sur le taux de chômage, mais bien sur les salaires, qui sont inférieurs de 1,4 % aux CDI auxquels ils se substituent.

En Italie les patrons peuvent même utiliser l'équivalent de nos chèques-emploi-service, dénommés « vouchers » là-bas, et « louer » un salarié 10 € de l'heure, dont 7,50 pour le salarié, le reste pour les cotisations sociales...



### à écouter

### Francky goes to Pointe à Pitre

De la Touraine, ce Trio composé de (Pierre-Louis François) aussi connu pour son projet folk [Luis Francesco Arena](#), et d'un [Mr. Protector](#) (David Escouvois), [Francky Goes To Pointe à Pitre](#) nous emmène errer sous les tropiques pour une longue promenade noise-zouk aux accointances heavy coupé-décalé.

La fusion de guitares incisives et de rythmes caribéens déjà éprouvés par les Louise Mitchels dans leur 'Math Zouk Manifeste' prend ici une toute autre ampleur. Accompagnés par une batterie dansante à souhait, genre de batucada rock'n'roll, les deux guitaristes tricotent des rythmes endiablés tout au long de l'album, ou la distorsion des soli se mêle à la finesse des mélodies.

Scéniquement spectaculaire avec ses chemises à fleurs, ses palmiers gonflables et ses colliers tropicaux on est sûr d'être de passer un agréable concert.

Télécharger l'album pour 5€ et suivez leur agenda sur <http://franckygoestopointeapitre.bandcamp.com/>





### Chez les riches

Nicolas Jounin, *Voyage de classes : Des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*, La Découverte 2014, 256 p., 16€.

*Voyage de classes* offre le récit vivant et plaisant des étonnements et des déconvenues de trois cohortes d'étudiants en sociologie de l'Université de Vincennes-Saint-Denis, pour la plupart issus des cités, qui se rendent dans le très huppé 8ème arrondissement de Paris pour apprendre les techniques de l'enquête sociologique avec leur enseignant, Nicolas Jounin\*. Cet ouvrage, très accessible, est à la fois un manuel de sociologie, une description de l'entre-soi de la grande bourgeoisie parisienne et le support d'une réflexion sur le statut de l'enquête sociologique.

Nicolas Jounin s'efforce ainsi de transmettre à ses étudiants les principales ficelles du métier de sociologue. En les amenant dans les beaux quartiers du 8ème il leur offre l'occasion de développer ce regard réflexif indispensable au travail sociologique et de mobiliser les principales méthodes de l'enquête sociologique : l'observation, la passation de questionnaires et la réalisation d'entretiens.

Bien que séparés par seulement quelques stations de métro, le choc culturel est puissant et le sentiment de dépaysement radical entre la Seine Saint Denis et le 8e. Le moindre détail, de la rareté des toilettes publiques au prix du café, surprend les étudiants. Hésitant entre fascination pour les habitants de ce quartier («qu'est-ce que j'aimerais être comme eux») et répulsion, ils doivent faire l'apprentissage de la juste distance à tenir à l'égard de leur objet d'étude.

Les étudiants pénètrent ainsi dans des palaces,

s'asseyent à la terrasse de cafés, observent les sorties d'école, les parcs publics, le comportement des passants devant les boutiques de luxe, etc. Ils s'aperçoivent aussi que les beaux quartiers ne sont pas peuplés que par les riches mais qu'on y croise une grande quantité de travailleurs occupés à leur service (nounous, domestiques, gardiens d'immeubles, vendeurs dans les boutiques de luxe, garçons de café...).

Il leur est difficile de passer inaperçu : vêtements, façons de parler, timidité, couleur de peau les signalent aux habitants de ce quartier «haut de gamme». Deux d'entre eux ayant voulu observer, assis sur un banc, la surveillance d'une ambassade déclenchent par leur simple présence une grande agitation chez les policiers de faction qui tentent de les convaincre de quitter le trottoir.

Les étudiants prennent progressivement conscience du fait que ce qui leur paraît surprenant constitue la norme des habitants du quartier. L'étonnement des uns est la familiarité des autres. Chaque événement peut être interprété en fonction de multiples points de vue. C'est au travers d'allers-retours permanents entre leur propre univers social et celui qu'ils étudient (entre Kiabi et Chanel, La Halle aux Chaussures et Louboutin, le parc de La Courneuve et le Parc Monceau ...) qu'ils s'efforcent de produire une sociologie du 8ème arrondissement.

Ils interviewent également, non sans difficultés, divers résidents de ce quartier sélect, par exemple une membre du conseil d'Administration de l'association «Les amis du Parc Monceau», un joaillier président le comité des commerçants de la rue du Faubourg Saint-Honoré, des membres du très fermé «Cercle de l'Union Interalliée», une élue locale, le propriétaire d'un hôtel particulier du parc Monceau. De manière consciente ou non, au cours des entre-

tiens, ceux-ci leur font comprendre cruellement la différence de classe qui les sépare.

Ils sont dans une position inconfortable, eux-mêmes victimes des mécanismes de ségrégation qu'ils étudient. Sans cesse les interviewés cherchent à les remettre à leur place. Cela montre l'étendue et la banalité du racisme de classe, de sexe ou autre qui prévaut dans ces quartiers, et dresse un portrait de la façon dont se construit l'entre-soi bourgeois essentiellement centré sur les mécanismes de distinction et d'exclusion.

Si le récit du parcours initiatique de ces étudiants est aussi passionnant ce n'est pas seulement pour son intérêt pédagogique mais aussi parce que n'étant pas nous-mêmes issus de la haute bourgeoisie parisienne nous n'avons aucun mal à nous identifier à ces apprentis sociologues. Nicolas Jounin défend l'idée que «mieux comprendre le monde, c'est mieux comprendre la place qu'on y occupe». Il insiste également sur le fait que «chaque personne est porteuse d'un bout de réalité du monde social». Plutôt que d'imposer une perspective dominante, il faut au contraire veiller à diversifier les regards sur la société.

\* Nicolas Jounin a également co-écrit une BD: «Chantier interdit au public» dont le dernier numéro d'Ensemble rend compte.

Militant à la CGT, il a été interpellé à Gennevilliers lors d'une action pacifique contre le projet de Loi anti Travail et placé sous contrôle judiciaire en attendant son procès à l'automne prochain pour être «susceptible d'avoir commis des violences sur un policier».



### à voir

### Festival de Cannes : Ken Loach, une Palme d'or, qui nous va droit au cœur.

Avec « *Moi, Daniel Blake* », une fiction qui évoque le parcours d'un menuisier au chômage en proie aux complications de l'administration ainsi qu'à la cruauté du système d'attribution des aides sociales en Grande Bretagne, Ken Loach a donc reçu sa deuxième Palme d'or (après *Le Vent se lève* en 2006).

Après les remerciements à son équipe, au jury et au Festival, le réalisateur a prononcé un discours

très politique :

« Recevoir la Palme, c'est quelque chose d'un peu curieux car il faut se rappeler que les personnages qui ont inspiré ce film sont les pauvres de la cinquième puissance mondiale qu'est l'Angleterre.

C'est formidable de faire du cinéma, et comme on le voit ce soir c'est très important. Le cinéma fait vivre notre imagination, apporte au monde le rêve mais nous présente le vrai monde dans lequel nous vivons. Mais ce monde se trouve dans une situation dangereuse. Nous sommes au bord d'un projet d'austérité, qui est conduit par des idées que nous appelons néo-libérales qui risquent de nous mener à la catastrophe. Ces pratiques ont entraîné dans la misère des millions de personnes, de la Grèce au Portugal, avec une petite minorité qui s'enrichit de manière honteuse. Le cinéma est porteur de nombreuses traditions, l'une d'entre elles est de présenter un cinéma de protestation, un cinéma qui met en avant le peuple contre les puissants, j'espère que cette tradition va se maintenir.

Nous approchons de périodes de désespoir, dont l'extrême-droite peut profiter. Certains d'entre nous sont assez âgés pour se rappeler de ce que ça a pu donner. Donc nous devons dire qu'autre chose est possible. Un autre monde est possible et nécessaire. »

Né en 1936, Ken Loach commence à faire des films à partir du milieu des années 60. Très rapidement, son centre d'intérêt principal est la classe ouvrière britannique, ses souffrances, en particulier depuis l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher, mais aussi son esprit de solidarité de classe et ses luttes ininterrompues, même si elles épousent parfois des formes inattendues comme dans « *Looking for Eric* » qui met en scène Eric Cantona. En 2010, il décide de rendre ses films librement accessibles sur la plate-forme de partage YouTube, mais ils ne sont pas visibles en France. En 2013, son documentaire « *L'Esprit de 45* » un peu l'équivalent du film français « *Les jours heureux* » retrace les effets positifs pour la population britannique du système de santé et des nationalisations mis en place par le gouvernement travailliste à la fin de la guerre. Il en repère aussi les limites avec le pouvoir qui échappe toujours aux travailleurs dans les entreprises.

Parallèlement à sa carrière de cinéaste ses engagements sociaux et politiques sont nombreux en particulier sur la question Palestinienne. Engagé contre les délocalisations, le néolibéralisme, la dérégulation économique et les privatisations, il dit être pour une Union Européenne des peuples et non de la mondialisation financière et soutient le « non » au référendum portant sur la Constitution de l'Europe en France en 2005. On peut le voir aussi, interviewé en 2010 dans « *Cheminots* » (réalisé à la demande du CE de la SNCF PACA) où il met en garde contre les dangers liés à la privatisation du rail dont son film « *The navigators* » rendait compte de manière dramatique.

En rendant hommage à Ken Loach cette année, le festival de Cannes a donc un peu renoué avec ses origines auxquelles la CGT a, il faut le rappeler, largement contribué. On ne peut que s'en réjouir.





**LA MACIF VOUS ASSURE, LE SAVIEZ-VOUS ?**

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?

Quelle que soit votre mission, des contrats existent pour faciliter votre engagement militant.  
Contactez votre conseiller, Alain Agullo au 06 21 73 17 92 ou par mail : partenariatb@macif.fr



LOIR BRETAGNE

**Suivez l'UD CGT sur les réseaux sociaux :**

facebook **@UDCGT37**

**À lire sur [www.ud37.cgt.fr](http://www.ud37.cgt.fr)**

- ◆ Infos IHS
- ◆ Actions contre le projet de loi Travail
- ◆ Un toit, c'est un droit : rassemblement du 15 juin
- ◆ Liquidation du Laboratoire de Touraine : tous concernés, signez la pétition !
- ◆ Formation syndicale CGT, mise à jour

nvo

**web & cgt magazine**  
l'actualité sociale et juridique dans toutes ses dimensions

**5€/mois**  
l'abonnement 60€/an

allez vite pour tout savoir... [nvo.fr](http://nvo.fr)  
le rendez-vous du web

... prenez le temps pour tout comprendre [nvo](http://nvo.fr)  
un mensuel de 52 pages

**Bulletin d'abonnement**

Société (si nécessaire à l'application) \_\_\_\_\_

Fédération \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Année de naissance \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

**Je m'abonne à**

NVO BIMÉDIA 60€/an

RFDIS BIMÉDIA 108€/an

NVO+ 144€/an

Payable

Par chèque à l'ordre de la Vie Ouvrière

N° chèque \_\_\_\_\_ Banque \_\_\_\_\_

Par prélèvement automatique en \_\_\_\_\_

2 fois, prélèvement semestriel  12 fois, prélèvement mensuel

Merci de remplir l'autorisation ci-contre

**Datéz et signez l'autorisation de prélèvement, et merci de joindre votre RIB**

Je souhaite recevoir une facture  Oui  Non

Offre valable jusqu'au 31/12/2015. Au-delà, nous consulter.

**Autorisation de prélèvement**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Nouvelle SA la Vie Ouvrière à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Nouvelle SA la Vie Ouvrière

**Titulaire du compte**

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

IBAN \_\_\_\_\_

BIC \_\_\_\_\_

Créancier

La Vie Ouvrière 263, rue de Paris, case 600  
93516 Montreuil Cedex - Identifiant SEPA : FR87222632727

Fait le : \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

**Établissement teneur du compte**

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Vous bénéficiez du droit de être remboursé par votre banque selon les conditions affichées dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les trois mois en cas de prélèvement non autorisé.

**À renvoyer à :**  
Service abonnements Nouvelle Vie Ouvrière/NVO, case 600, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 49 88 68 50 - Fax : 01 49 88 68 66

<https://www.facebook.com/nouvellevieouvriere> @reseau\_nvo